



Ref : CA2017/91

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DÉCEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ADDITIF N°3
AUX TARIFS 2017/2018

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 décembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **ADOpte l'additif n°3 aux tarifs 2017/2018** (tel que précisé en document ci-joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 15 décembre 2017.

Nombre de membres présents	27
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	36
Nombre de votes pour	36
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 30/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2017